

Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffé municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX COINS DU MONT

Billet du syndic

Le 100^e numéro

Exemplaire des 4 Coins du Mont que vous avez entre les mains, est le centième à paraître sous cette forme depuis le mois de janvier 1987. Ce n'est toutefois pas à cette date que ce Journal d'information, édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne a vu le jour.

Le tout premier numéro, dans une autre présentation sur deux colonnes et avec un titre identique mais un autre graphisme, a été distribué au mois d'avril 1974.

Dans le billet du rédacteur de ce tout premier numéro, on peut lire sous la plume de M. Alfred Borgeaud alors municipal: « Cette fois-ci, nous l'avons notre journal! C'est certainement une expérience riche en inconnues qui nous attend; nous estimons devoir la tenter pour répondre à un besoin d'informations ».

Le rédacteur explique ensuite que le choix du titre fut laborieux et que finalement la Municipalité a retenu celui qu'il porte encore aujourd'hui étant convaincue que c'était le meilleur.

Du mois d'avril 1974 à décembre 1986, il est paru 77 numéros des 4 Coins du Mont sous son ancienne présentation.

Durant le courant de l'année 1986, le rédacteur d'alors, M. Rémy Vaucher municipal, a pris contact avec le doyen de l'Ecole romande des arts graphiques (ERAG), M. Roger Chatelain, domicilié au Mont, dans le but de renouveler le graphisme de ce journal. Un concours fut organisé dans une classe d'apprentis graphistes de deuxième année pour définir une nouvelle présentation de cette feuille d'informations communales. Une vingtaine de projets furent présentés à un jury comprenant deux membres de la Municipalité et deux

100^e
numéro
1987
2003

Plus de 230'000
exemplaires
distribués

représentants du corps enseignant de l'ERAG. La présentation choisie est celle que nous connaissons encore aujourd'hui.

De 1974 à fin 1986, le journal paraissait de manière irrégulière, généralement après les séances du Conseil communal dont il contenait régulièrement des comptes rendus. Depuis 1987, il est distribué la dernière semaine de tous les mois impairs. Pendant plusieurs années, chaque numéro comprenait quatre pages, alors que maintenant, il en compte facilement huit. Cela est notamment dû aux communications des Sociétés locales qui font très largement usage de ce moyen de transmettre leurs informations.

On peut affirmer sans fausse modestie que cette feuille d'informations des autorités municipales, envoyée à tous les habitants de la Commune, est bien lue si l'on en juge aux échos que reçoivent

les membres de la Municipalité sur son contenu. On peut en conclure que l'expérience tentée en 1974 a permis de répondre à un besoin légitime d'informations au niveau communal.

Jumelage et 200^e anniversaire

Les festivités du jumelage avec Samedan, du 200^e anniversaire de l'entrée des cantons de Vaud et des Grisons dans la Confédération Helvétique et des Abbayes Réunies, se sont déroulées comme prévu du 4 au 7 juillet derniers sur l'Esplanade du Châtaignier. A cette occasion, Messieurs Hauswirth, qui impriment les 4 Coins du Mont depuis le premier numéro de 1974, ont proposé de faire une édition spéciale encartée dans cette publication qu'ils offrent en signe de reconnaissance pour leur longue collaboration à l'impression de notre journal communal.

Les photos qui illustrent cet encart sont dues à Monsieur Maxime Matthey-Pierret, et permettront à toutes celles et à tous ceux qui ont eu du plaisir à participer à ces festivités, d'en garder un souvenir illustré. Des exemplaires supplémentaires sont à disposition à l'Administration communale.

La Municipalité tient à remercier très chaleureusement les habitants du Mont qui ont hébergé des hôtes de Samedan ainsi que toutes les Sociétés locales qui ont agrémenté et contribué au parfait déroulement de ces quatre journées. C'est grâce à toutes ces bonnes volontés que ces festivités ont été parfaitement réussies. Sa reconnaissance s'adresse également aux imprimeurs des 4 Coins du Mont par leur prestation à l'occasion de cette centième livraison.

Daniel Grosclaude
Syndic

De nos institutions

Réfectoire scolaire

Le réfectoire scolaire ouvrira ses portes le lundi 1^{er} septembre 2003. Il sera accessible à tous les élèves du CYP 2 à la 9^e année. Il n'y aura pas de transport organisé pour les déplacements. Des renseignements complémentaires seront communiqués à la rentrée.

La Municipalité

Paroisse du Mont

2^e logement pastoral

Dans sa séance du 26 mai 2003 le « Conseil de fondation ecclésiastique pour un deuxième logement pastoral dans la paroisse du Mont » a approuvé les comptes du premier exercice financier (1.10.2001 au 31.12.2002).

Compte tenu des bons résultats, qui s'expliquent en particulier par l'important volume des travaux effectués bénévolement, nous avons décidé de rembourser déjà cette année six parts de Fr. 500.-. Notre caissier, Monsieur Paul-Daniel Panchaud, informera ceux et celles qui ont été tirés au sort le 26 mai pour ce remboursement.

Le conseil tient encore à remercier la population du Mont qui l'a si bien soutenu dans son travail.

Chantal Romy

Centre Médico-Social du Mont

Votre bilan de santé près de chez vous

Mercredi 27 et jeudi 28 août 2003

Au CMS du Mont, rte de Lausanne 16

- * Cholestérol total + HDL (bon cholestérol)
- * Mesure de la pression artérielle
- * Mesure du poids et de la taille
- * Test de monoxyde de carbone, pour les fumeurs
- * Dépistage du diabète dès 45 ans
- * Mesure de la masse grasseuse

Inscription par téléphone seulement au 021 652 22 11 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Prix: Fr. 30.- par personne.

Le Conseil du vétérinaire

En cette période estivale, il est peut-être utile de rappeler quelques précautions à prendre avec les animaux domestiques. Etant donné qu'ils ne « transpirent » pas par la peau comme nous, ils ne s'adaptent pas facilement à la chaleur. C'est pourquoi il ne faut jamais laisser un animal dans une voiture stationnée

au soleil, ne serait-ce que quelques instants, même si les fenêtres sont ouvertes. La température peut augmenter très rapidement et atteindre 60 degrés.

Si la voiture est à l'ombre, il faut ouvrir toutes les fenêtres pour assurer une circulation d'air et laisser l'animal le moins longtemps possible dans le véhicule. Attention de ne pas oublier que le soleil tourne et que l'ombre peut disparaître.

Lors d'un long voyage en voiture, il est bien de prévoir des petits arrêts fréquents, environ toutes les deux heures, où l'animal sera sorti ou aéré et abreuvé, qu'il s'agisse d'un chien, d'un chat, d'un lapin, d'un cochon d'Inde ou de n'importe quel autre animal de compagnie.

Si, malgré tout, on devait constater les signes d'un « coup de chaleur » (halètement intense, égarement, apathie ou inconscience), la première pensée doit être : refroidir. Pour cela, il faut sortir l'animal de la voiture immédiatement et le coucher à l'ombre. Laisser un maximum d'espace autour de lui et l'aérer. Trouver le plus vite possible le moyen de l'arroser ou de le recouvrir avec un linge humide. Si à ce moment, l'animal semble récupérer, il suffit d'attendre dans le calme qu'il se relève. S'il est en état de choc, il faut immédiatement consulter un vétérinaire.

Dr L. Walter

A savoir

De l'APE du Mont et environs

En préambule, nous tenons vivement à remercier toutes celles et ceux qui, d'une façon ou d'une autre, nous ont apporté leur soutien durant cette année scolaire.

Ce sont les vacances, alors voici quelques bonnes nouvelles en bref :

* En juin 2001, vous étiez nombreux à nous exprimer le besoin d'une cantine scolaire. Elle a vu le jour en septembre 2002 et accueille vos enfants dès la primaire. Pour tout renseignement, contacter M^{me} Blanc 079 621 64 05.

* Le très vif succès de la vente à la foire de mai a clôturé nos activités 2002-2003.

* Une date à retenir: Le **samedi 27 septembre 2003 dès 9h30** à l'Aula des Cèdres à Lausanne. « **Quelle évaluation pour quelle école?** » Organisée par la FAPERT (Fédération des APE de la Romandie et du Tessin), cette journée romande sur l'évaluation est ouverte aux parents (membres ou non-membres de l'APE) et à toutes personnes intéressées par ce sujet.

Etre membre d'une APE locale, c'est aussi le soutien à l'APE cantonale qui représente les parents et les élèves au sein, entre autre, des différentes com-

missions du Département de la Formation et de la Jeunesse (DFJ).

Pour devenir membre, vous joindre au comité, pour tous renseignements, suggestions et remarques tél. : 021 652 38 91 ou 021 653 73 35.

Notre nouveau programme 2003-2004 vous attend et, après cette trêve estivale, nous nous réjouissons de vous y retrouver. D'ici là, bonnes vacances à tous!

Pour le comité
B. Ravessoud

Centre de la Blécherette

A l'occasion de son **Bicentenaire**, la **Gendarmerie vaudoise** organise un après-midi « **Portes ouvertes** » au Centre de police de la Blécherette, au Mont-sur-Lausanne, le **samedi 30 août 2003**, de 13 à 17 heures.

- * Présentation des véhicules et du matériel gendarmerie
- * Démonstrations du DARD et des conducteurs de chien
- * Visite du centre de police
- * Voiture tonneau
- * Sapeurs-pompiers
- * Véhicules et matériel du centre d'entretien
- * Parcours en quadricycle à moteur
- * Attractions pour enfants

Des vols en hélicoptères, destinés au public, engendreront des nuisances. La Gendarmerie Vaudoise remercie les riverains pour leur compréhension.

Les citoyennes et citoyens du Mont sont cordialement invités à cette manifestation, soutenue par la Winterthur Assurances.

Ecole de musique du Mont

Année musicale 2003-2004

Cours d'initiation musicale Carl Orff (entre 5 et 7 ans): Piano, violon, guitare classique et électrique, flûte à bec et traversière, batterie, solfège, clarinette, saxophone, orgue et synthétiseur.

Tous les cours sont donnés par des professeurs diplômés du Conservatoire.

Les cours ont lieu aux Collèges du Grand-Mont, du Mottier B et de Coppoz.

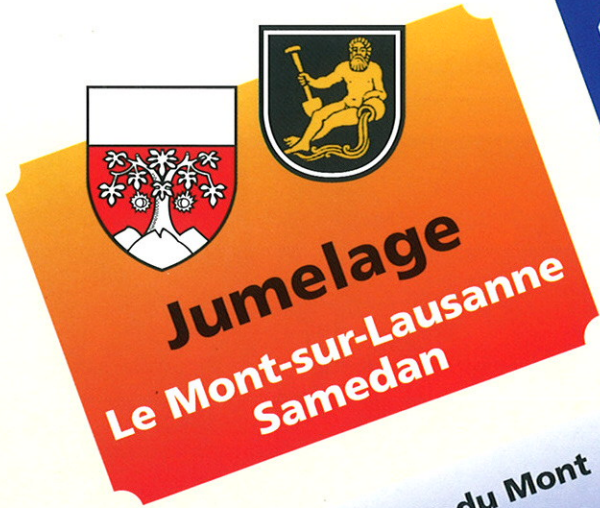
Renseignements et inscriptions: tél. 021 625 26 76, fax 021 625 55 84, mobile 079 412 29 53.

Direction: Régis Monnier

Annnonce de déménagement

Catherine et Thierry MULLER informent que leur cabinet de **Physiothérapie et ostéopathie est transféré à cette nouvelle adresse:**

Place du Petit-Mont
Côte-à-Deux-Sous 6
1052 Le Mont
Tél.+fax inchangé: 021 653 27 75



Avec les sociétés locales du Mont
Paysannes Vaudoises
Echo des Bois
Union Instrumentale
Société de Développement



Photo souvenir
du jumelage
devant le bâtiment
communal de Créतालaison

du 4 au 7 JUILLET 2003





Jumelage
Le Mont-sur-Lausanne
Samedan



Plantation d'un arbre
du souvenir



Chœur mixte « l'Echo des Bois »
lors de la cérémonie du jumelage



Signature de la Charte du jumelage par
MM. D. Grosclaude et Th. Nievergelt...



Un cylindre est enfoui
contenant divers documents:
Charte, allocutions,
programme et 100^e journal



Bannières de diverses sociétés



...et intervention du scribe,
M. Frioud, Secrétaire municipal



Visite chez
Jean Amiguet
Centre romand du bonsaï



Bicentenaire de l'entrée dans la Confédération de Vaud et des Grisons



L'Union Instrumentale du Mont
lors de la partie officielle du jumelage



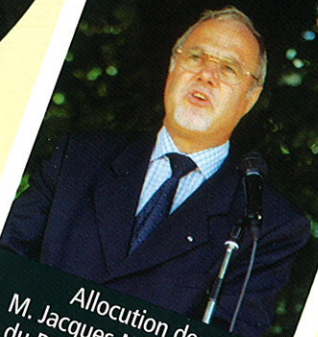
Cérémonie du jumelage
discours de
M. Daniel Grosclaude, Syndic
de la Commune du Mont



Cérémonie du jumelage
discours de
M. Thomas Nievergelt
Président de la Commune
de Samedan (Grisons)



Les Paysannes Vaudoises qui ont garni
la cantine et servi les apéritifs



Allocution de
M. Jacques Nicod, Préfet
du District de Lausanne
lors de la partie officielle
du Bicentenaire



Les Autorités du Mont et de Samedan
accompagnées de M. le Préfet



Associations locales de Samedan



Fête bisannuelle des Abbayes Réunies du Mont



Bannières en tête du cortège
emmené par M. Christophe Wutrich

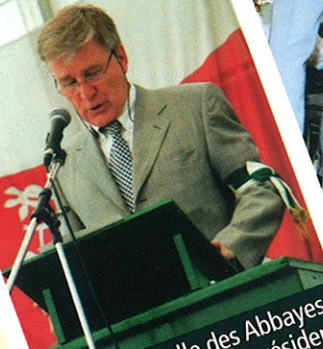
**LIBERTÉ
ET
PATRIE**



Les pasteurs Mme Schmid,
MM. Ch. Heyraud et
J.-D. Roquet durant le culte
sous la cantine



M. Eric Menétray, Major de
table durant ces festivités



Partie officielle des Abbayes,
discours de l'Abbé-président
M. Jean-Pierre Sueur



La fanfare de Samedan
lors d'un concert surprise le dimanche après-midi



Remise des prix et
couronnement des Rois
lors de la partie officielle
des Abbayes Réunies



Levée des danses
par les Demeiselles d'honneur
et les Chevaliers de bal

De nos sociétés

TC Le Châtaignier

Interclub

Dans un sport à vocation individuelle, les Interclub sont une occasion unique, pour nos compétiteurs, de mettre leurs compétences et leur talent au service du groupe et du club. Ces valeurs sont essentielles à nos yeux, quel que soit le niveau de compétition pratiqué.

Les 5 équipes inscrites dans les compétitions d'Interclub de Swiss Tennis ont fait honneur au TCC. Preuve en est les résultats suivants:

2^e ligue (équipe fanion): promotion en 1^{re} ligue. Félicitations à Alexis qui a su à merveille exploiter le talent et la complémentarité de ses joueurs, issus pour la plupart du mouvement junior du club. La barre des objectifs a été placée très haute et toute l'équipe a pu relever le challenge qui lui était proposé. Si ce groupe arrive à rester uni plusieurs années encore, tous les espoirs pour une future promotion en ligue nationale sont permis.

2^e ligue Jeunes-seniors: promotion en 1^{re} ligue. Bravo à Jean-Luc et son équipe de copains.

1^{re} ligue Jeunes-seniors: finales de promotion en Ligue Nationale C. Défaite au dernier tour de promotion 5/4 face au Stade-Lausanne. Magnifique parcours pour cette équipe qui a promis de remettre le cœur à l'ouvrage l'année prochaine.

2^e ligue Jeunes-seniors dames: 2^e de groupe mais échoue en finale de promotion.

2^e ligue (2^e équipe): relégation en 3^e ligue.

Du côté des juniors, 10 équipes ont participé au tour préliminaire des Interclub Juniors, 4 équipes sont qualifiées pour le tour final qui aura lieu en fin d'été. Bravo à toutes et à tous.

Cours juniors

Plus de cent juniors ont pris part, depuis mi-avril, aux cours dispensés par nos professeurs, A. Bernhard et A. Wantz, ainsi que notre moniteur D. Hamidani. Chaque junior a pu donc bénéficier d'une heure hebdomadaire de leçon en groupe, voire plus. Du nouveau pour cette saison puisque nous avons mis en place un cours de condition physique qui a rencontré un vif succès.

Durant les vacances d'été diverses propositions de stages, avec inscriptions au club-house, seront proposées par nos professeurs. Avis aux amateurs.

En outre, le traditionnel stage de rentrée, subventionné par le club, se déroulera durant la dernière semaine des vacances scolaires. Inscriptions au club-house.

Bon été à toutes et à tous

G. Monney

FC Le Mont

Rapport de l'entraîneur de la «Une»

En mai 2000 notre première équipe du FC Le Mont a été rétrogradée en 3^e ligue. Durant ces 3 ans j'ai essayé de remodeler une équipe compétitive ceci avec le soutien du comité central. En 2001 et 2002, la première équipe a fini chaque fois en 2^e place de son groupe. Au début de la saison 02/03 nous avons encore une fois essayé d'étoffer notre contingent avec fortune diverse. A l'issue du premier tour nous étions 2^e avec 25 points derrière Cheseaux. Pour le 2^e tour nous avons enregistré les arrivées de Vincent Taillet, Olivier Thévoz, David Froidevaux et Thierry Chatelan.

Notre reprise a eu lieu le 15 janvier 2003, pendant le premier mois, à raison de 3 entraînements par semaine, ils ont pu bénéficier de l'apport de la confrérie pour la condition physique au Gold Gym à Renens.

Ce 2^e tour, avant le match de Thierrens, nous étions déjà promu en 2^e ligue, nous avons effectué un parcours sans défaite pour un total de 37 points.

Les 3 derniers matchs, la mobilisation de l'équipe était plus difficile vu que notre objectif était atteint. Malgré tout nous terminons avec un total de 62 points pour 26 matchs et un titre de champion Vaudois.

A noter qu'en coupe vaudoise nous sommes allés jusqu'en quart de finale, et avons perdu avec les honneurs contre le FC Baulmes qui était représenté par au moins 7 à 8 joueurs de 1^{re} ligue.

Je tiens à remercier tous les juniors du club et les parents qui nous ont soutenus durant tous ces derniers matchs ainsi que les inconditionnels et bien-sûr le comité central pour son appui, et mon capitaine Daniel Déspraz, mon entraîneur adjoint Vincent Taillet et bien-sûr tous nos joueurs qui ont accomplis un magnifique parcours.

Il me reste aussi à féliciter les autres équipes: La «**Deux A**» s'est classée 7^e dans son groupe de 4^e ligue; la «**Deux B**» a réalisé un très beau championnat et finit 3^e de son groupe en 5^e ligue et grâce à ce résultat elle est promue en 4^e ligue; les «**Seniors**» se sont eux classés au troisième rang de leur groupe. Un grand bravo à tous pour la magnifique saison qu'ils ont tous accomplis.

Matchs de préparation

Sa 2 août	LM I - Ecublens	17 h 00
Sa 9 août	LM I - La Sarraz	17 h 00
Je 14 août	LM I - Vignoble	19 h 00
Sa 16 août	LM I - Malley II	17 h 00

Reprise du championnat 1^{re} équipe
Di 24 août LM I - Thierrens 10 h 00
Tous les matchs joués au Mont sont fixés à 10 h 00.

FC Le Mont Juniors

Je m'inscris pour jouer au foot

Nom:

Prénom:

Rue:

Localité:

Tél. prof./privé:

Date de naissance:

Sign. parent:

A retourner à:
V. Borin, Saux 49, 1052 Le Mont

FC Le Mont - Juniors

**J'habite Le Mont,
je suis fou de foot,
je défends les couleurs du Mont**

Inscris-toi en retournant le coupon ci-dessus et reçois par un coup de fil ou par courrier le jour et l'heure de ton premier entraînement.

Présentation de toutes nos équipes pour la saison prochaine qui débutera après les vacances scolaires.

Une Juniors A, joueurs nés en 84, 85, 86, deux entraînements par semaine. Matchs samedi après-midi.

Une Juniors B, joueurs nés en 87, 88, deux entraînements par semaine. Matchs samedi après-midi.

Une Juniors C, joueurs nés en 89, 90, deux entraînements par semaine. Matchs samedi après-midi.

Deux Juniors D, joueurs nés en 91, 92, deux entraînements par semaine. Matchs le samedi matin.

Deux Juniors E, joueurs nés en 93, 94, un entraînement par semaine. Matchs le samedi matin.

Deux Juniors F, joueurs nés en 95, 96, un entraînement par semaine. Matchs le samedi matin.

Le Comité juniors

Prochains journaux

Parutions Articles

Fin septembre	5 septembre
Fin novembre	5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch

FETE NATIONALE

La Municipalité du Mont et la Société de Développement
VOUS ATTENDENT POUR CÉLÉBRER **LE 1^{ER} AOÛT 2003**



20h15

SONNERIE DES CLOCHES:

Rassemblement sur la place de l'église

20h30

CORTÈGE AUX FLAMBEAUX et en musique

COMPOSITION DU CORTÈGE:

Union Instrumentale - Police - Bannière communale - Autorités
Population - Enfants avec flambeaux

PARCOURS: Allée de l'Eglise - Ch. des Neuf-Fontaines -
Ch. du Châtaignier - Place du Châtaignier

21h00

CÉRÉMONIE OFFICIELLE:

Union Instrumentale

Allocution officielle par M. André GUEX, Municipal

Message de l'Eglise

Cantique suisse chanté par l'Assemblée

FEU TRADITIONNEL
CONCERT DE L'UNION INSTRUMENTALE

ORGANISATION:

Société de Développement - FSG Le Mont - FC Le Mont

TORRÉE DU 2 AOÛT

Dès 19h30, dans la braise du
feu du 1^{er} août, seront cuits
les délicieux saucissons
vaudois, accompagnés de
salades variées.



BUVETTE

**VENEZ
NOMBREUX**

AMITIÉS

Votre Société de
Développement

TORRÉE

MUSIQUE